

11^{ème} FORUM PATIENT Pfizer

PROGRAMME

VENDREDI
30 Nov. 2018
Pfizer Auditorium
PARIS 14^e



GRAND ORAL
DES DONNÉES DE SANTÉ
Données de santé : quelles opportunités
d'action pour les Patients ?



INSCRIPTION OBLIGATOIRE SUR :
<http://forumpatient18.gipco-adns.com/>

11^{ème} FORUM PATIENT Pfizer

VENDREDI
30 Nov. 2018
Pfizer Auditorium
PARIS 14^è



Ce Forum sera l'occasion de considérer, aux côtés d'experts du sujet, les grands enjeux liés aux données de santé, en recentrant le débat autour de la perspective Patient : attentes et besoins, bénéfiques individuels et collectifs permis par l'explosion des données de santé ainsi que les opportunités offertes au Patient pour une gestion participative de sa prise en charge et de sa santé

10H00
11H00

Village des initiatives innovantes et des start-up

11H00
11H15

Introduction Pfizer France

Dr Luca MOLLO, directeur médical de Pfizer France

11H15
11H45

Intelligence artificielle et santé

Stéphanie COMBES, cheffe de la mission d'administration des données de santé (DRESS), Paris

11H45
13H00

« Open Data, Big data, données de santé : de quoi parle-t-on ? »

Alexandre VAINCHTOCK, dirigeant de HEVA, membre de l'AG de l'Institut National des Données de Santé (HEVA), Lyon-Paris
Questions aux experts par un panel d'associations - 30 min

13H00
14H00

Pause déjeuner

14H00
16H15

Données de santé : quel rôle pour le Patient ?

Pr Anita BURGUN, cheffe du département d'informatique biomédicale à l'Hôpital Necker Hôpital Européen Georges Pompidou, Paris
Me Caroline HENRY, avocate en droit de la santé et numérique, Docteure en Droit, Paris
Questions aux experts par un panel d'associations - 30 min

15H15
16H30

Données de santé : quelles perspectives en terme d'avancée médicale et d'enjeux éthique ?

Pierre LE COZ, professeur des Université en philosophie, docteur en sciences, spécialiste de la bioéthique, Marseille
Pr David GENEVIEVE, chef du service de génétique clinique et du département de Génétique Médicale, Maladies Rares et Médecine Personnalisée Unité Inserm, Montpellier

16H30

Conclusion

PRIX
PFIZER DES
ASSOCIATIONS
DE PATIENTS

Cette journée permettra de récompenser les lauréats du 2^{ème} Prix Pfizer des associations de patients



INSCRIPTION OBLIGATOIRE SUR :
<http://forumpatient18.gipco-adns.com/>

Contact : COMM Santé - 05 57 97 19 10 - sonia.bousbiat@comm-sante.com

VENDREDI
30 Nov. 2018
Pfizer Auditorium
PARIS 14^e

11^{ème} **FORUM PATIENT** Pfizer



GRAND ORAL DES DONNÉES DE SANTÉ

Données de santé : quelles opportunités d'action pour les Patients ?

PFIAP31 - 09/2018 - Société par Actions Simplifiées au capital de 38 200 € - PFIZER SAS Locataire-gérant de Pfizer Holding France RCS Paris 433 623 550 - SIREN 433 623 550 - SIRET 433 623 550 00020 - N° TVA intra-communautaire : FR 73 433 623 550 - Code APE 4646Z.

Le montant de la prise en charge par Pfizer est le suivant : déjeuner (boissons incluses : 60 €/personne maximum).

En participant à cet événement, et conformément à l'article L.1453-1 du CSP, vous autorisez expressément Pfizer à rendre public par tout moyen, tous les frais liés au présent événement ainsi qu'à déclarer les éléments aux autorités à leur requête.

Remboursement de frais de transport pour les associations de patients uniquement (non professionnels de santé) si plus de 50 kms de Paris : prise en charge de votre déplacement sur présentation de justificatifs originaux (Billets de train, d'avion + carte d'embarquement, reçus de transport taxis, péages etc.). Remboursés sur le compte de l'Association après l'établissement par Pfizer d'une convention avec l'Association.

Signée avant la manifestation et selon les modalités suivantes :

- Train aller/retour en seconde classe pour un trajet inférieur à 2h ou en première classe pour un trajet au-delà de 2h
 - Avion aller/retour en classe économique
 - Voiture : indemnités kilométriques, selon le barème fiscal et dans la limite du montant maximum d'un billet aller/retour en train en première classe ou en avion en classe économique
 - Parking, péage et taxi (pré-post acheminement) : frais réels
- Toute dépense non prévue par la convention ne sera pas autorisée et sera à la charge exclusive de l'Association.

Conformément à la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification sur les données vous concernant auprès de Pfizer.

Agent Public* : En participant à cet événement, vous vous engagez à avoir demandé au préalable l'autorisation de votre hiérarchie.

Dans le cadre de l'Article L. 4113-6 du CSP, le programme de cette manifestation fera l'objet d'une déclaration préalable par Pfizer auprès du(es) Conseil(s) de l'Ordre Compétent(s).

En participant à cet événement, vous certifiez que les frais pris en charge par Pfizer pour votre participation ne sont pas une contrepartie pour des actes passés ou futurs et ne sont pas une incitation à utiliser, prescrire ou recommander un produit Pfizer, influencer les résultats d'un essai clinique, obtenir ou conserver des activités ou fournir à Pfizer des avantages inappropriés.

* Agent Public s'entend au sens large, aussi bien d'une personne physique que d'une personne morale et comprend : (i) tout Agent Public élu ou désigné (un membre d'un ministère de santé, par exemple). (ii) tout salarié ou toute personne agissant au nom ou pour le compte d'un Agent Public, d'une agence ou d'une entreprise assurant une fonction publique (ex : employé même partiel d'un hôpital public). (iii) tout parti politique, tout dirigeant, tout salarié ou toute personne agissant au nom ou pour le compte d'une organisation publique internationale. Sont visés tous pouvoirs ou autorités publics non américains et leurs subdivisions éventuelles (par exemple : locales, régionales ou nationales, et législatif, judiciaire ou exécutif).

Si vous souhaitez nous faire part d'un effet indésirable lié à un produit du groupe Pfizer, veuillez contacter le département de Pharmacovigilance par mail à FRA.AEReporting@pfizer.com ou par téléphone au 01 58 07 33 89.

